

Ébauche d'un programme de *'turismo delle radici'*

De manière générale, notre proposition de *turismo delle radici* devra valoriser le jumelage entre Corato et Grenoble, tout en gardant en ligne de mire que notre objectif de promotion de l'écriture de l'histoire de l'émigration des Coratins est forcément une entreprise multi-disciplinaire, à envergure mondiale.

Il est proposé donc que le programme de *turismo delle radici* à Corato ait deux volets complémentaires, chacun ayant une clientèle propre. Le premier correspond à la proposition faite par Joseph Marzocca au Maire de Corato en 2021, le premier événement devant être organisé en mai ou août 2024 au moment des fêtes religieuses avec certains des mêmes partenaires à Corato que notre projet : l'Archeo Club, avec Michele Iacovelli (président) et Marina Labartino, notre partenaire depuis le début du projet 'Un Conte de deux villes jumelées : Corato et Grenoble' en 2019. Ce volet sur une semaine vise surtout un public de retraités.

Le projet de *'turismo delle radici'* de l'Atelier Généalogique sera beaucoup plus restreint et visera surtout un public d'étudiants universitaires. Il comportera :

- un cours intensif de langue italienne de 3 ou 4 semaines, pendant les grandes vacances, dès juillet et août 2024, assuré par l'Ecole CISLA à Trani (directrice d'école de langues : Elena di Lernia¹), avec des excursions organisées par l'école ;
- la participation à la numérisation bénévole, en particulier des actes du Stato Civile de Corato entre 1911 et 1938, conservés aux Archives Nationales à Trani. Une demande d'autorisation de cette numérisation est en cours par le CRIAT (Bari)².

Ce projet se déroulera donc majoritairement à Trani.

Notre proposition de *'turismo delle radici'* se référera au partenariat entre le CRIAT (Bari) et l'Atelier Généalogique et devra être entérinée dans une convention entre les deux parties.

Nous chercherons à élargir le consensus universitaire en faveur des objectifs essentiels du projet 'Un Conte de deux villes jumelées : Corato et Grenoble' : que l'accès aux ressources primaires soit le plus complet possible, et que des universitaires soient disposés à s'engager dans l'écriture de l'histoire de l'émigration à partir des Pouilles. A terme, ce consensus devra conduire aussi à une coopération avec l'Eglise pour que l'accès aux archives paroissiales soit possible.

De manière générale, il est convenu que les parties prenantes chercheront à faire adhérer au projet une ou plusieurs universités européennes, et aussi non européennes, américaines, en particulier. Dans cette perspective, l'Atelier Généalogique cherche à créer le plus possible de synergies entre les jumelages qui concernent des villes universitaires : Grenoble-Corato (Bari), Grenoble-Oxford, Oxford-Padoue, Grenoble-Phoenix.

Dans l'immédiat, notre partenariat avec le CRIAT nous amène à nous concentrer sur la numérisation bénévole des archives dans les Pouilles. Ceci correspond aussi au souhait du Ministère italien des Affaires Etrangères et de coopération internationale⁽³⁾ que le *turismo delle radici* favorise cette numérisation. Chaque partenaire recrutera des numérisateurs bénévoles : parmi des étudiants des universités locales, sans doute, mais aussi à l'étranger. Il conviendrait de s'entendre sur le nombre de places à réserver entre les partenaires - de préférence 50/50 – en sachant qu'il sera peut-être possible

¹ Et aussi : diplômée comme directrice d'agence de tourisme et voyage

² CRIAT : Centro di Ricerca per l'Analisi del Territorio, une coalition de 4 universités *pugliesi* : Aldo Moro et Politecnico (Bari), Foggia, Salento. Le CRIAT a décidé de créer une base de données internationale sur l'émigration à partir des Pouilles à la suite d'un colloque à Bari en mars 2023, auquel j'avais été invité.

³ "Il Turismo delle radici... Favorisce la digitalizzazione degli archivi delle anagrafi italiane, aumentando la domanda di documenti genealogici e relativi alla storia familiare" <https://www.italiannetwork.it/news.aspx?id=74014>

d'obtenir des bourses et, avec le temps, de poursuivre l'identification des archives à numériser, selon les besoins de la recherche dans les Pouilles.

Il est entendu que la numérisation se fera sous la responsabilité du CRIAT, y compris lorsqu'il s'agira de volontaires venus de l'étranger, recrutés dans des réseaux généalogiques et universitaires, avec le concours de l'Atelier Généalogique.

L'Atelier Généalogique a l'intention de proposer sa formule de *'turismo delle radici'* aux universitaires qui ont soutenu notre projet : à l'université de Grenoble, notamment (professeur Leonardo Casalino), et à deux professeurs à Pembroke College, Oxford : Brian A'Hearn, professeur d'histoire de l'économie, spécialiste de l'Italie du Nord, et Guido Bonsaver, professeur d'histoire culturelle italienne. Il convient de rappeler que la suggestion de créer une base de données internationale sur l'émigration à partir des Pouilles vient du professeur Bonsaver. Nous serions ravis que notre offre linguistique, ainsi que la participation à la numérisation bénévole, puissent intéresser leurs élèves.

A Grenoble, il serait intéressant de présenter ces deux options de notre programme à des associations comme l'Association des Coratins de Grenoble, notamment. En effet, le *turismo delle radici* devrait permettre d'accroître les occasions d'obtenir des témoignages sur l'expérience familiale de la migration.

Cependant, il est envisagé que le recrutement des *'turisti delle radici'* – pour les deux options - se fera en partie à travers les compagnies généalogiques, comme My Heritage, ou Geneanet, et des sociétés d'entraide généalogique, comme Wikitree, avec son million de membres. Dans les mois qui viennent, l'Atelier Généalogique organisera une campagne de crowd-funding qui portera sur le *turismo delle radici*.

Enfin, *last but not least*, nous voudrions souligner que nous avons conçu notre participation à un programme de *turismo delle radici* à Corato sur la base d'un double principe : celui de l'engagement et du volontariat, tout en incluant une perspective de développement économique. Il s'agit d'un projet ambitieux – sur le plan institutionnel, écriture de l'histoire de l'émigration des Coratins, développement d'une base de données internationale sur l'émigration à partir des Pouilles ; sur le plan personnel, retrouver ses origines, apprendre la langue italienne, contribuer des témoignages au sujet de l'émigration– qui ne peut fonctionner que par l'engagement des parties. La participation bénévole à la numérisation des archives est une expression de cet engagement, afin qu'il y ait un meilleur accès aux ressources primaires : compte tenu de l'état des finances des institutions archivistiques, et du mauvais état de certains registres, le volontariat semble être la seule solution à l'heure actuelle.

En nous associant à une initiative de *turismo delle radici*, destinée aux retraités, notre option fera partie d'un programme qui laisse espérer des retombées économiques immédiates pour la ville de Corato et sa région. Cependant, pour la pleine réussite des deux volets du programme, il nous semble essentiel de demander à la Mairie de Corato d'autoriser :

- la recherche bénévole des actes d'état civil ;
- la recherche bénévole pour trouver les emplacements de tombes, et les photographier : il s'agit d'une tâche souvent difficile et qui prend beaucoup de temps, compte tenu du fait que les systèmes de localisation des tombes ont changé au cours des années.

Des personnes très compétentes se sont portées volontaires à Corato pour assurer ces tâches, et nous y voyons la preuve que notre projet intéresse des Coratins. L'Atelier Généalogique gèrera les demandes en ligne, grâce à notre site web www.emigrazione-corato.org, en s'assurant qu'elles soient faites conformément aux lois existantes. De cette manière, les 'touristes' demandeurs seront déjà en possession des informations qu'ils recherchent avant de venir à Corato.

James Smith, président, Atelier Généalogique.
Marseille, novembre 2023